

Les
Revendications
Turques

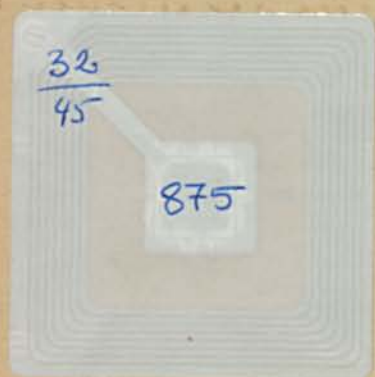
La Guerre Turco-Grecque
et la Question de Smyrne
La Politique de l'Angleterre en Orient
L'Accord d'Angora
Les Intérêts Vitaux de la France

CONFÉRENCE
faite au
COMITÉ "FRANCE-ORIENT"
le Mercredi 4 Janvier 1922
par
SALIH GOURDJI

PRIX : 5 Francs

T. 32
MILLER
45 875

Nota. — Le produit de la vente de cette brochure est
destiné au Croissant-Rouge. Prière d'en adresser le
montant à Mme S. GOURDJI, 1, rue Piccini, Paris (xvi^e).



A Lord Alton & Prince Consort

My dear Effendi,

Honour to your most respectful & sincere

Salih Gurogi

63 Avenue des Champs Elysees Paris.

COMITÉ "FRANCE-ORIENT"

*Association Nationale de Propagande Politique
et d'Action Economique*

**pour le développement du prestige et des intérêts français
dans les pays orientaux**

Constitué par Déclaration officielle du 5 Juin 1913
Sous les auspices du Ministère des Affaires Etrangères
Subventionné par l'Etat et par le Haut Commissariat
de France en Syrie

Présidents d'Honneur :

P. DOUMER, Ministre des Finances.
G. LEYGUES, Ancien Président du Conseil, Ministre des Affaires
Etrangères.
Pierre LOTI, de l'Académie Française.

Présidents Effectifs :

S. MARIN, Député (Section Politique).
P. MESSIER, Député (Section Economique).

Siège Social : 5, AVENUE DE L'OPÉRA - PARIS

*Tous les Français soucieux de notre situation politique et économique
dans les pays du Levant et tous les amis de la France en Orient
sont conviés à collaborer activement à l'action et à la propagande
constantes du Comité "France-Orient".*

**Adresser toutes Adhésions et Communications au Secrétariat
général du Comité "FRANCE-ORIENT", 5, Avenue de
l'Opéra, Paris.**

AVANT-PROPOS

« Un plaidoyer, une apologie ? — Non, c'est ici purement une enquête sincère, un « Referendum » loyal et opportun.

« En instituant ce Referendum, en demandant au « Cercle d'Etudes Orientales », de sa Section FRANCE-TURQUIE, cet examen du problème turco-grec, dont les indications peuvent fournir une utile contribution à la cause de la paix, le Comité FRANCE-ORIENT poursuit la série de ses grands interviews, qui se sont montrés, au cours de l'année écoulée, d'un si vif intérêt pour notre politique française en Orient. Le Comité entendra de même, par la suite, les représentants autorisés des nations de l'Europe Orientale, appelés à nous fournir ainsi les éléments d'une saine appréciation de la question d'Orient à l'heure actuelle.

« Une pareille consultation a pour objet de révéler au Français qui les ignore trop, les caractères, les aspirations et les sympathies de cette entité interdépendante que nous nommons l'Orient et d'en déduire les directives et les nécessités de notre propagande.

« Servir la France dans ses amitiés orientales, ménager les intérêts réciproques, atténuer les causes de discordes, c'est, au plus haut point, servir le noble idéal de l'Indépendance des nations, dont la France s'est fait l'éternel apôtre.

« A cet égard, le Comité FRANCE-ORIENT se devait d'accorder à la défense turque le moyen de s'affirmer équitablement.

« Salih Gourdji Bey, un des hommes les plus en vue de la Turquie politique, et un ami éprouvé de la France, a présenté cette défense avec une netteté énergique et une chaleureuse

« conviction. Son argumentation saisissante et serrée est mise
« en valeur par la forme élégante et châtiée dans laquelle elle
« se déroule.

« On a pu reprocher aux Turcs leur insouciance ou leur
« résignation, l'inaction ou plutôt le manque de réaction dont
« ils font preuve d'ordinaire, ailleurs que sur les champs de
« bataille.

« Salih Gourdji Bey rompt avec cette tradition pour s'a-
« dapter mieux au « struggle » moderne. Dans ce défenseur qui
« se modère, la résignation fait place à la dialectique, la non-
« chalance cède le pas au verbe qui convainc et qui entraîne.

« Soit qu'il nous parle des légendes atroces accumulées
« depuis si longtemps contre son malheureux pays, ou de l'hu-
« manité du soldat turc, à laquelle les Généraux Gouraud et
« Townsend ont rendu hommage, soit qu'il recherche les causes
« de l'intervention de la Turquie dans le conflit mondial, aux
« côtés de la Germanie, sous l'infâme pression des Talaat et des
« Enver, soit qu'il dénonce, à mots couverts, comme à regret, la
« complicité britannique dans les affaires grecques, sa verve
« reste mesurée et lucide pour se hausser seulement, sous l'afflux
« de l'indignation, quand il lui faudra parler des « atrocités
« grecques », et sous la poussée de l'enthousiasme lorsqu'il
« montre l'œuvre accomplie par Mustapha Kémal, dans la
« lutte contre l'envahisseur.

« Cette lutte sacrée, c'est la note juste de cet excellent
« exposé, où l'image désormais légendaire du grand patriote
« ottoman est burinée de main de maître. Mais ce Parsifal turc
« n'est pas un héros des « Mille et une Nuits », c'est un simple
« et bon Osmanli, qui a su mener son armée à la Victoire. Ne lui
« prête-t-on pas, en effet, l'intention de se retirer, après le cou-
« ronnement de sa carrière, dans une ferme rustique des envi-
« rons d'Angora, tel Cincinnatus retournant à sa charrue ?
« Cette belle humilité du « Ghazi » rehausse ses faits de guerre
« et en atténue sensiblement les méfaits. Nous savons que cer-
« tains de nos nationaux ont souffert au cours de ces hostilités
« et nous aurons à relever les dommages qui nous sont signalés.
« Mais les Turcs sont-ils seuls coupables ? La guerre est partout

« et toujours la guerre, un retour à la barbarie. Voyez-le ce
« barbare, tel que Salih Gourdjî Bey vous le montre, voyez-le
« ne demandant que la paix après des conflits sanglants qui lui
« ont été imposés depuis vingt ans.

« Un sang fraternel a coulé à flots dans la grande guerre :
« celui de l'Alma et de Sébastopol ! Et cette pourpre franco-
« turque s'est mêlée au point de se confondre dans les plis de
« nos deux drapeaux à la flamme ardente du nôtre et sur
« l'étamine rouge que rehausse le fin Croissant de l'Islam.
« Ceux qui dorment là-bas, côte à côte, sur les collines dorées
« de Sed-ül-Bahr vous diront la même vérité dans la mort où
« l'on ne ment plus. Ecoutez-les : ils vous diront qu'ils ne se
« sont battus que contraints et forcés, sans cesser de s'aimer,
« en s'estimant plus encore de leur nouveau courage. Ils vous
« diront aussi que le lien qui unit l'Islam au Khalifat de Stam-
« boul ne peut se rompre, que les Turcs vaincront pour
« délivrer le sol envahi, et que la France, dont la main s'est
« tendue la première pour la réconciliation, a reconquis en
« Turquie toutes ses amitiés.

« Des convoitises guettent notre Accord d'Angora.
« L'heure est proche où, pour en obtenir des satisfactions par-
« tagées, on remettra, peut-être, en cause cet Accord. Le traité
« de Sèvres doit être évidemment redressé sur divers points
« qu'on reconnaît inacceptables pour une Turquie viable. Mais
« des stipulations antérieures, par contre, devront être main-
« tenues. Les Turcs sont prêts, ils nous le disent, à garantir
« ces arrangements nouveaux, à accepter jusqu'à l'internatio-
« nalisation des Détroits, mais abandonner aux Grecs Smyrne
« et la Thrace, jamais !

« Et c'est la conclusion la plus marquante de l'importante
« déclaration autorisée, quasi officielle, de Salih Gourdjî
« Bey, la note principale à retenir de notre Enquête qui se
« montre ainsi « pertinente » pour la France et pour l'Orient ».

ABDON-BOISSON

Secrétaire Général fondateur, Délégué à la Section
« France-Turquie » du Comité FRANCE-ORIENT.

*Aux illustres écrivains,
Aux généreux et fidèles défenseurs
des droits de la Turquie.
Pierre Loti et Claude Farrère
Respectueusement dédié.*

Messieurs,

A la veille de la Conférence tripartite pour la paix Orientale, votre Comité désire renseigner l'opinion publique française sur les prétentions des Turcs et des Grecs, sur la légitimité de leurs droits et sur les solutions qu'il conviendrait de donner au conflit qui ensanglante encore l'Orient et qui est à l'origine de la grande guerre qui vient de déchirer le monde. Vous avez institué un débat dans l'espoir qu'il en jaillira la lumière susceptible d'éclaircir les redoutables problèmes que posent la pacification de l'Orient et la sauvegarde des intérêts de la France s'y rattachant.

Après avoir entendu l'exposé qui vous a été fait, la semaine dernière, par les représentants de la Grèce, vous avez bien voulu offrir aux Turcs l'occasion de vous présenter leur point de vue.

Permettez-moi de vous féliciter de votre louable initiative et de vous exprimer, au nom de mes compatriotes, leurs remerciements pour l'esprit d'impartialité que vous manifestez en cette occasion. Cette occasion, nous la saisissons avec empressement et gratitude. Nous sommes, en effet, convaincus qu'il suffirait que l'opinion de tous les pays fut honnêtement, loyalement, sincèrement renseignée pour que soient détruits les préjugés et légendes accrédités jusqu'ici sur notre malheureux pays qu'une poignée de héros animés du plus pur sentiment de patriotisme s'est assigné la tâche de sauver et dont l'énergique résistance forcera incontestablement l'admiration et les sympathies universelles.

L'homme qui a, aujourd'hui, la mission et le grand honneur de vous parler en leur nom, occupait à Constantinople, jusqu'en 1914, une situation politique des plus délicates. C'est principalement par son organe, l'Agence Télégraphique Ottomane, dont les informations rayonnaient dans 150 villes de l'Empire que se formait l'opinion nationale. Ayant prévu dès la première heure de la catastrophe les horribles conséquences qu'entraînerait pour la Turquie sa participation à la guerre aux côtés des Empires Centraux, il a refusé de se faire le complice des Talaat et des Enver. Au mépris de tout danger, malgré les menaces dont il était journellement l'objet, il n'a pas hésité, quoique ayant été mis en état d'arrestation dès le 9 Septembre 1914, d'adresser la lettre que je vais vous lire au Grand-Vézir et Ministre des Affaires Etrangères d'alors, le prince Said Halim Pacha, assassiné il y a une quinzaine de jours à Rome et auquel il prédisait huit ans plus tôt son triste sort.

« Malheur aux hommes qui résumement en eux la Patrie et qui s'emparent de la liberté comme de leur bien propre. Leur patrie meurt avec eux et les révolutions qu'ils se sont appropriées ne sont que des changements de servitude. »

A son Altesse le Prince SAÏD HALIM PACHA
Grand-Vézir et Ministre des Affaires Etrangères
Sublime Porte.

ALTESSE,

Une grande heure de la destinée passe sur la Turquie. Elle semble toucher de près à des jours sinistres.

Depuis que les canons du *Gœben* et du *Breslau* ont déchiré la paix dans la Mer Noire, on entend comme un murmure sourd et exaspérant qui présage les catastrophes des Empires comme celles de la Nature.

Ceux qui observent la psychologie de la foule, sentent chez nous que tout en laissant la destinée s'accomplir, le peuple couve son ressentiment en silence. La nation aperçoit le gouffre dans son immensité et sait que la crise sera décisive pour son existence.

Ce silence oppresse les patriotes ardemment dévoués au salut de leur patrie et qui ne pèsent pas leur vie contre leur devoir, dussent-ils l'accomplir sans espérance et sans illusion.

Dans ces sentiments et dans l'indicible émotion qui m'étreint, je trouve assez de témérité — ne dit-on pas que c'est la sagesse des grands dangers — pour vous dire : Conjurez à tout prix la guerre ; il en est encore temps. Vous avez pu, au moment où l'Allemagne toute puissante étendait sa griffe sur Paris, vous avez pu résister aux suggestions de guerre. Et, maintenant, quand sur la ligne de l'Aisne, l'Allemagne bloquée laisse percer des signes de fatigue et de détresse, quand celle sur qui l'Islam veut fonder d'irréalisables espoirs commence à s'effriter et va s'effondrer, pourrions-nous lutter contre les trois plus formidables puissances du monde et peut-être contre tous nos vieux ennemis balkaniques mal repus de leurs conquêtes récentes ?

N'est-il pas clair que l'Allemagne n'attend pas beaucoup de notre aide militaire et qu'elle veut simplement faire supporter à la

Turquie la grosse part au moment du règlement des comptes ? Où trouvera-t-elle toutes les compensations à offrir à la Triple Entente, sinon dans nos riches dépouilles ? N'est-ce pas là qu'est essentiellement l'assistance que les Germains réclament de nous ? Les Turcs paieront, voilà ce que l'on se dit à Berlin.

Altesse,

Il y a des moments qui décident de l'avenir des peuples, il y a des minutes qui contiennent la vie ou la mort des Etats. Nous vivons cette tragique minute. Imposez le mot qui répond le mieux aux aspirations et aux intérêts vitaux des peuples : Maintenez la Paix.

Trouvez dans votre patriotisme des forces surhumaines s'il le faut, mais triomphez des avis opposés. Vous aurez sans cela à redouter le jugement sévère de l'Histoire qui a l'œil impassible du temps, qui voit, qui écoute et qui prononce. Il dira peut-être des membres de votre Gouvernement : Ils ont creusé la tombe de leur malheureux pays. Où vous cacherez-vous pour échapper aux malédictions de l'Islam ? Comment éviterez-vous devant la postérité le titre de fossoyeur de la Turquie ?

Altesse,

Ne jetons pas volontiers le voile sur les obscurités de l'avenir. Rappelez-vous que les expériences des peuples sont des catastrophes irréparables et que le regret qui vient tard est comme l'intelligence qui vient après coup : il ne sert qu'à nous faire mesurer la profondeur de nos erreurs.

Altesse,

Le courage est la première des éloquences. C'est l'éloquence du caractère. Ayez le courage de vous accrocher à la Paix et vous aurez tout le sentiment public pour auxiliaire. Vous entrerez vivant dans l'Histoire.

Excusez-moi de n'avoir pu me soustraire à cet irrésistible besoin qui saisit quelquefois les âmes de dire ce qu'elles croient être les nécessités de la Patrie.

S. GOURDJI,

Directeur de l'Agence Ottomane.

Constantinople, Octobre 1914.

MESSIEURS,

Excusez-moi d'avoir si longtemps retenu votre attention par la lecture de ce document. Ne supposez pas un instant qu'en vous le lisant, l'idée ait traversé mon esprit de chercher à me créer un titre à vos sympathies. Non, j'ai tenu simplement à vous dire qu'ayant été, pendant de longues années, à la tête de la plus vaste organisation de presse de l'Empire Ottoman, j'ai pu tâter l'opinion et juger de ses tendances. Les idées que j'exprimais n'étaient que le reflet de celles de l'opinion turque qui, dans son immense majorité ne voulait pas de la guerre, d'une guerre aux côtés de l'Allemagne. Finalement, la Turquie y a été entraînée grâce aux moyens les plus infâmes mis en jeu par cette puissance, aux maladresses de la diplomatie alliée et aux abus du pouvoir, abus criminels dont se sont rendus coupables les détenteurs de ce pouvoir : j'ai nommé Talaat, Enver, et le Docteur Nazim. Ces derniers, loin de représenter l'opinion, agissaient à l'encontre de ses vœux, au mépris de celle du Parlement et de la plupart des représentants diplomatiques de la Turquie à l'étranger dont j'ai eu l'occasion de lire les rapports et les avertissements très sages adressés à la Sublime Porte.

Laissez-moi vous donner une simple idée, par deux exemples caractéristiques, du terrorisme exercé par le Gouvernement.

L'éminent diplomate qui représente aujourd'hui le Gouvernement d'Angora en France et qui, je le souhaite dans l'intérêt de nos deux pays, sera demain, l'Ambassadeur de la Turquie nouvelle à Paris, Ferid Bey, avait été, malgré sa qualité de Député, sans même que son immunité parlementaire fut levée, exilé par Talaat Bey à Sinope. Celui qui a l'honneur de vous parler, dont l'unique ambition était de servir son pays, a été arrêté pour être mis dans l'impossibilité d'agir.

Dans ces conditions, peut-on, en toute conscience, rendre le peuple ture responsable de la participation de la Turquie à la guerre ? Loin de lui infliger le châtimeut le plus sévère auquel échappe le pays reconnu comme l'auteur responsable de la guerre, l'Allemagne, ne devrait-on pas tenir compte en faveur de la Turquie des circonstances atténuantes que des adversaires loyaux ne sauraient négliger ? Et ne convient-il pas de rappeler ici que tous les officiers et soldats alliés qui ont combattu contre les Tures, les généraux Gouraud et Townsend notamment ont rendu hommage à la générosité, à l'humanité du soldat ture qui a subi la guerre bien malgré lui ?

Doit-on oublier non seulement le fait que le peuple ture n'a pas voulu de la guerre, mais que depuis bientôt 14 ans, pour avoir

voulu se réformer, se régénérer, ce peuple, depuis 14 ans, dis-je, depuis la Révolution de 1908, verse le sang de ses fils dans des guerres qu'il n'a pas voulues, qui lui ont été imposées, comme la guerre de Tripolitaine, les guerres balkaniques dont les récentes publications établissent nettement les responsabilités diplomatiques ?

Se rend-on compte en Europe de ce que peuvent être les souffrances atroces, les ruines, les affres de la misère, les deuils, les privations de cette malheureuse population turque dont la seule ambition serait de connaître, enfin, une ère de paix qui lui permettrait de voir ses enfants ne plus mourir, ne plus souffrir ?

Et sur qui doit retomber la responsabilité de tout le sang qui coule sur les bords du Bosphore et de la mer de Marmara, sur les plaines d'Anatolie, depuis la signature de l'armistice ? Cet armistice qui avait été accueilli par toute la Turquie avec un délirant enthousiasme parce qu'elle avait espéré qu'il marquerait la fin de son trop long calvaire.

Pourquoi cet espoir de la nation turque ne s'est-il pas réalisé ? Est-ce par sa propre faute ? Que demandait-elle après la guerre ? Que veut-elle aujourd'hui et que veulent lui imposer l'Angleterre et la Grèce ? C'est ce que nous allons examiner.

Au lendemain des grandes opérations militaires qui ont mis fin au conflit international, les Turcs battus s'étaient résignés à faire abandon des territoires immenses dont la population n'était pas essentiellement turque et musulmane. C'est ainsi que malgré les liens religieux si puissants qui les unissent aux Arabes de Mésopotamie, de Syrie et de Palestine, les Turcs ont souscrit à l'amputation de ces provinces où s'exerçait depuis des siècles, la souveraineté ottomane. Ils acceptaient, en même temps, l'internationalisation des Détroits, se contentant de conserver leur merveilleuse capitale Constantinople, les territoires de la Thrace, indispensables pour assurer la sécurité de cette ville et d'Andrinople notamment, perdue et reconquise aux Bulgares au prix de sacrifices inouïs en 1913, et si chère au cœur de tous les musulmans par ses imposants monuments culturels.

En Europe, la Turquie se trouvait ainsi, en moins de 7 ans, amputée de tout un immense Empire aux populations hétérogènes, cause véritable et unique de sa faiblesse.

Et quand vint l'armistice, les Turcs commencèrent à espérer la venue de temps meilleurs. En effet, les assurances de l'Angleterre maintes fois répétées dans des déclarations publiques de son premier ministre, M. Lloyd George, les principes humanitaires posés par le Président Wilson qu'ils révèrent, à un moment donné à l'égal d'un Dieu, leur permettaient d'espérer qu'une ère nouvelle allait naître pour eux.

Ils croyaient que les hommes d'Etat des puissances alliées dont la conduite envers la Turquie n'avait pas toujours été à l'abri de tout reproche, feraient eux-mêmes leur examen de conscience et qu'enfin ils allaient voir s'ouvrir chez eux, une période de paix, de fraternisation et de réparation. Ils pensaient enfin que dans leur pays d'origine, dans cette Anatolie si vaste, si riche et si peu mise en valeur, ils pourraient se reconstituer une véritable patrie servant de lien entre la civilisation occidentale et la civilisation asiatique et dont Constantinople formerait le plus précieux trait d'union.

Mais les Turcs s'illusionnaient encore. Sentimentaux et rêveurs comme ils sont, ils avaient fondé trop d'espairs sur les belles théories du Président Wilson ; ils avaient compté sans la rapacité et les ambitions démesurées de leurs voisins, les Grecs ; sans l'esprit pratique et réaliste des Anglais, sans la politique d'expansion orientale suivie par le Cabinet de Londres qui, au lendemain de l'armistice, mit tout en œuvre pour forcer la Turquie à accepter une sorte de protectorat, disons un mandat de l'Empire britannique sur ce qui restait de l'Empire ottoman, solutionnant ainsi l'éternelle question d'Orient à son seul profit et au détriment de l'influence plusieurs fois séculaire de la France, son alliée.

C'est là qu'il faut chercher les origines du mouvement nationaliste turc. Se sentant menacés par la Grèce d'une part, par les canons de la flotte anglaise du Bosphore, d'autre part, les nationalistes turcs se sont volontairement éloignés vers l'Anatolie, vers Angora, dans les provinces qui furent le berceau de la puissance ottomane. Mustapha Kémal, un patriote à l'âme ardente, au caractère droit, à l'esprit libéral, réussit avec le succès et la tenacité qu'on lui connaît, à mettre à profit ce mouvement nationaliste qui se déchaînait, avec cet instinct de la conservation qui se manifeste chez les peuples comme chez les individus au moment du danger et qui centuple leur force de résistance. Il entraîna après lui en Anatolie tous ceux de ses compatriotes qui accepteraient — comme ils l'ont accepté — de lutter jusqu'à la mort pour l'indépendance politique et économique de la Turquie.

Les résultats militaires de la Guerre provoquée par les Grecs vous sont suffisamment connus pour que je me dispense d'y insister. Les Grecs étaient convaincus qu'ils auraient rapidement raison de la résistance des Turcs. Ils négligèrent les sages avertissements qui leur furent donnés à Londres par le Général Gouraud et peu après par le Maréchal Foch qui les mettaient en garde contre un excès de présomption de leur part.

L'offensive grecque fut nettement arrêtée par les Turcs qui infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi.

Furieux de leur échec militaire, les sujets de Constantin ont



MUSTAPHA KÉMAL PACHA

Chef des Nationalistes Turcs
et du Gouvernement d'Angora.

cherché à se venger sur d'inoffensives populations musulmanes en les massacrant.

Je n'entreprendrai pas de retracer ici les récits documentés des affreux carnages auxquels les Grecs se sont livrés non seulement dans le Villayet de Smyrne ou en Thrace, mais dans les environs immédiats de Constantinople et sur le littoral de la Mer de Marmara où ils tiennent à faire systématiquement disparaître tous les éléments turcs.

Si vous désirez être fixés à cet égard, consultez les rapports, non pas des autorités turques, mais de M. Ghéri, délégué de la Croix-Rouge Internationale, et de la « Commission interalliée d'Enquête sur l'occupation grecque de Smyrne et territoires adjacents », signés des amiraux Bristol, Bunoust, Hare et D'Alloio. Vous constaterez si ces Grecs qui assassinaient des soldats français en pleine ville d'Athènes, au moment où se jouaient les destinées du monde et de la France, vous constaterez si ces Grecs n'ont pas laissé bien loin derrière eux leurs amis Boches ; vous verrez, à la lecture de ces récits, si vos cheveux ne se dresseront pas sur vos têtes, vous apprendrez comment les Grecs savent s'y prendre pour exterminer une race sans soulever les protestations du Gouvernement anglais dont les agents ont cependant été les témoins oculaires de ces événements et les ont signalés.

Et à Smyrne, qu'ils revendiquent à présent, en se basant sur de prétendues raisons ethniques, les Grecs ont continué leur politique d'anéantissement et de terreur. Les témoignages sont là pour en faire foi. Il me serait aisé de vous faire frémir en vous en donnant lecture mais, sans soulever chez vous une naturelle et juste indignation, je pourrai vous prouver par des arguments qui n'en appelleront qu'à votre bon sens et à votre raison, les droits qu'a la Turquie de conserver son port de Smyrne.

Tout d'abord, donner Smyrne aux Grecs, ce serait violer le principe de la libre disposition des peuples, le principe des nationalités si important, pourtant, lorsqu'il s'agissait de faire abandonner aux Turcs des territoires où ils ne se trouvaient pas être en majorité.

En effet, le Villayet de Smyrne ou d'Aïdin compte une population grecque de 260.000 habitants contre une majorité écrasante de 2.200.000 Turcs. Et quels Turcs !

De ces Turcs installés depuis deux mille ans sur cette vieille terre d'Anatolie où les premiers sultans établirent avec Brousse, leur capitale vénérée, les bases de la nationalité et de l'Etat ottomans. A cet égard, Messieurs, Smyrne vient en tête des cités héroïques, qui, de tous temps, ont défendu le patrimoine d'Osman. Cette ville, que le traité de Sèvres attribue aux Hellènes, a été considérée par les Turcs comme la « Marche occidentale » de la Turquie. De même que Metz et Strasbourg se sont trouvées constamment sur le

chemin de l'envahisseur germain, Smyrne, cité Turque par excellence, a toujours eu à lutter contre l'invasion, l'infiltration hellènes pour sauvegarder son indépendance et sa personnalité.

A ceux qui ont débarqué sur cette partie de l'Anatolie, les Turcs ont réservé, selon leur coutume, le meilleur accueil. A ces mœtèques qui venaient chercher fortune et.... aventure, les Turcs d'Aïdin, autochtones, s'il en fût, ouvrirent leurs ports, leurs marchés de l'Intérieur, sans pouvoir penser qu'un jour, ces piteux « conquistadors » venus d'hier, oseraient dire au premier et légitime occupant : « Ote-toi, que je m'y mette ! »

Il serait fastidieux d'énumérer tous les documents et les rapports français, américains et même anglais, attestant et démontrant de façon péremptoire, la fantaisie, — pour user d'euphémisme — des arguments militant en faveur de la thèse hellène.

Malheureusement, ce qui apparaît aujourd'hui comme l'évidence même, échappa aux Augures de l'heure, qui, de parti pris, se bouchaient les oreilles dès qu'il s'agissait d'écouter les justes revendications des Turcs.

Peu de temps après l'armistice, la Grèce signalait au Conseil Suprême « l'insécurité » qui régnait à Smyrne et le danger qui pouvait en résulter pour la vie des non-Turcs. On savait ce que cela voulait dire. Le Conseil Suprême donna alors l'autorisation à la Grèce de débarquer à Smyrne pour y assurer l'ordre.

Plus tard, une enquête faite sur place, démontra que les renseignements donnés au Conseil suprême étaient dénués de tout fondement. Le rapport commençait, en effet, en ces termes : « *L'enquête a prouvé que depuis l'armistice, la situation générale des Chrétiens dans le Villayet d'Aïdin était satisfaisante, leur sécurité n'était pas menacée.* ».

Cependant, puisque l'argument ethnique n'était pas fondé, il fallait qu'il fut invoqué pour en masquer un autre beaucoup plus important. Ce sont en effet des raisons d'ordre économique qui font de Smyrne l'objet de la convoitise des Grecs et ce sont ces mêmes raisons qui en font l'importance vitale au point de vue de la nation turque.

En effet, c'est par Smyrne, reliée à l'intérieur par trois lignes de chemin de fer, que s'opèrent principalement les exportations et les importations de toute l'Asie-Mineure.

Mais Smyrne n'est pas seulement la principale voie terrestre du pays, c'en est encore le grand port naturel sur la Méditerranée. Priver la Turquie de ce port, c'est la rendre pour toujours esclave au point de vue économique, c'est enfin l'exposer aux caprices et à la fantaisie de ceux qui occuperont ce Villayet, rempart naturel de tout le pays.

Ces caprices, cette fantaisie, les Grecs s'y sont déjà livrés assez librement pour nous apprendre quel tour cruel ils peuvent prendre chez eux. Et nous ne sommes pas seuls à l'avoir vu, puisque en deux

mots, la Commission Interalliée a caractérisé l'attitude des Grecs en Turquie : « *L'occupation de Smyrne par les Grecs, loin de se présenter comme l'exécution d'une mission civilisatrice, a pris immédiatement l'aspect d'une « conquête » et d'une « croisade ».* Une conquête et une croisade ! et c'est là, Messieurs, ce que l'on veut nous faire accepter. Eh bien non, je le déclare hautement, puisque, en somme, aux yeux du monde moderne civilisé, c'est bien là le plus fort argument contre l'annexion de Smyrne par les Grecs, dans les termes mêmes des représentants des Alliés, je répète : « Le sentiment national turc n'acceptera pas cette annexion. » La seule condition possible de paix, c'est l'évacuation.

Et pourtant, les Turcs, soucieux avant tout de mettre fin au carnage, ont maintes fois témoigné, confiants qu'ils étaient dans l'excellence de leur cause, d'une modération et d'une bonne volonté, que je tiens à rappeler.

Il vous souvient, Messieurs, de cette seconde conférence de Londres, si fertile en suggestions heureuses, mais si peu féconde en résultats. Parmi les formules intéressantes qui avaient été trouvées en vue de régler pacifiquement le conflit turco-grec, j'en retiens une, la plus importante de toutes : Il s'agissait d'établir par un plébiscite dont les modalités d'application devaient être ultérieurement fixées, si oui ou non la population de Smyrne et d'Aïdin acceptait la domination grecque. Quel était le politique clairvoyant qui suggérerait une solution aussi équitable ?... Lord Curzon lui-même, Messieurs.

A cette proposition si libérale et si juste, la réponse des Turcs ne se fit pas longtemps attendre : En termes chaleureux et dignes, Angora acceptait sans réserves. On était en droit d'espérer dès lors, que le conflit serait bientôt aplani. Il n'en fut rien : Les délégués hellènes, gênés, désemparés, mal en point, déclarèrent que, pour s'engager dans une « procédure aussi grave », ils devaient, au préalable en référer à leur gouvernement. Ce processus fut accepté. On attendait la réponse d'Athènes. Elle vint. Elle fut négative. Devant les « sacrifices énormes » consentis par le peuple hellène, le gouvernement grec, qui prétendait pourtant que l'Anatolie occidentale entière était peuplée de Grecs, et ne devait, par conséquent, nullement appréhender les conséquences d'un vote populaire, le gouvernement d'Athènes, dis-je, invoqua le « *droit de conquête* ! ». On en était là, après la guerre ! C'était donc pour cela que 3 millions de soldats alliés « étaient couchés froids et sanglants sur la terre » !

On ne reparla plus de plébiscite. L'accord, un moment près d'être conclu, se trouva renvoyé aux... calendes grecques. On sait ce qu'il en résulta.

La politique de violence et de déprédation systématique érigée en dogme, le pillage, le massacre et l'incendie institués comme moyens de pénétration !

Jusque là, nonobstant l'absurdité de l'occupation hellène et en dépit de la légitimité de la défense turque, le gouvernement d'Athènes était en droit — droit fictif il est vrai, puisque le traité de Sèvres n'a jamais été ratifié — d'exciper d'un acte diplomatique et de justifier la croisade Anatolienne, encore que la raison, le bon sens et l'équité ne la justifient pas. Mais du jour où les hellènes ont rejeté la suggestion plébiscitaire de Lord Curzon, du jour où Athènes a invoqué le seul droit de conquête, supérieur d'après elle à tous les processus juridiques, elle a proclamé, on ne peut plus éloquentement, la mort, l'inexistence de ce triste et fameux traité de Sèvres, que par ailleurs le Cabinet de Grèce prétend appliquer encore.

Eh, oui, messieurs, le gendarme Hellène a été relevé de ses fonctions. Il l'a été depuis le jour, où, refusant d'accepter le plébiscite, le Gouvernement d'Athènes s'est vu refuser tacitement le mandat dont il avait été investi. Inutile d'ajouter que depuis lors, les Alliés n'ont pas manqué d'affirmer, et cette fois non plus tacitement, mais péremptoirement, que la Grèce n'agissait plus que pour son propre compte, et non pour celui des Alliés.

C'est ce point que j'ai voulu mettre en lumière et vous m'excuserez, Messieurs, d'y avoir insisté.

Les Grecs ont craint le plébiscite, ils s'y sont refusés pour l'heure, mais ils ne sont pas restés indifférents à l'excellence du procédé. Ils y ont vu un moyen de légitimer, plus tard, leur occupation et leur conquête. Convaincus de l'écrasante majorité turque, ils ont entrepris de la faire disparaître, en faisant disparaître du même coup, ces Turcs enracinés au sol millénaire, en les massacrant, en brûlant leurs fermes, leurs villages, en les obligeant par l'application d'un système d'épouvante et de terreur, à fuir vers Angora ou Sivas, laissant ainsi le champs libre aux envahisseurs.

De cette façon, les Grecs espèrent avoir la majorité. Alors seulement, nous les verrons, peut-être, reparler de plébiscite.

Mais les Turcs sont confiants. Ils savent bien que, tôt ou tard, ils obtiendront gain de cause.

Les Grecs, petit peuple de l'Europe Orientale, ont toujours tourné leurs regards pleins de convoitise vers cette Asie Mineure, objet constant de leurs continuels déboires : depuis la troisième guerre médique, qui fut une guerre de conquête, jusqu'à l'occupation de Smyrne après la grande guerre, ils n'ont pas cessé de faire irruption en Asie Mineure, tantôt sous le couvert d'invasion pacifique, tantôt sous la forme d'invasions armées. Et toujours ils ont échoué dans leur folle entreprise ; toujours ils ont été refoulés et rejetés dans l'Archipel. Un des leurs et non des moindres, Platon, — mais au fait, est-il des leurs ? — disait en parlant des Grecs qu'ils étaient

comme des grenouilles, qui remontant à la surface des marais, envahissent la berge voisine, pour s'en retirer bruyamment au moindre danger.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de m'étendre quelque peu sur cette influence séculaire de la France en Orient, influence qui s'est enracinée en Turquie durant le long cours de l'Histoire, et dont le rayonnement vivace, après avoir subi le choc des concurrences étrangères, s'est vue un moment arrêtée par l'invasion germanique de 1914. Et c'est précisément cette date que je retiens pour renforcer mon argumentation et vous démontrer comment, en dépit de la guerre stupide et, nonobstant les efforts tenaces et nécessaires de la propagande allemande, les Turcs ont su conserver avec leur langue, cette langue française qu'ils ont appris à aimer et à connaître, très jeunes, et dont ils ont subi depuis des siècles l'heureuse discipline intellectuelle et morale.

Cette influence séculaire de la France en Orient ne pouvait que créer une communauté de sentiments et d'intérêts entre les deux pays amis.

Les intérêts de la France, vous les connaissez tous. Ils sont considérables et de natures diverses : politiques, économiques, moraux et intellectuels. Pendant plusieurs siècles, lorsqu'il y avait une politique française bien définie en Orient, cette politique était basée sur une entente loyale, sur une amitié solide et une collaboration mutuelle avec la Turquie. Elle a permis à la France de jouer dans tout l'Orient un rôle prépondérant dans presque tous les domaines et d'y acquérir une situation tout à fait privilégiée, à telles enseignes que la langue française est devenue la langue officielle de l'Empire Ottoman et qu'elle est parlée couramment, même dans les centres de peu d'importance. Tout étranger arrivant dans ces contrées est frappé de voir que le pays est incontestablement soumis à l'influence morale de la France, et qu'il est de sympathie et de culture françaises. Vous savez que toutes nos institutions administratives et scolaires sont inspirées des vôtres et même copiées sur elles. C'est la France qui a jeté les bases de l'organisation militaire et de la régénération administrative. Le rôle politique et moral lui a assuré la primauté économique. La plupart des entreprises de travaux publics tels que la construction des ports, des phares, routes et chemins de fer, furent confiés à des groupes français. Il y a des capitaux français énormes engagés en Turquie sous forme d'emprunts d'Etat, se montant à plusieurs milliards. Bref, à l'heure actuelle, en raison de l'importance des capitaux qu'elle y a engagés, la France vient en tête des puissances créancières de la Turquie et sa part à elle seule, représentant 66 % du chiffre total, se trouve ainsi plus élevée que celle de toutes les autres créances réunies.

Ainsi donc les intérêts matériels immédiats de la France en Orient sont manifestes. Il en est d'autres qui échappent de prime abord, et qui n'en sont pas moins très réels. Je veux parler de la situation de la France en fonction du monde islamique, dont elle est l'amie et la protectrice.

La France, puissance musulmane, a su de tout temps et sans qu'il faille remonter ici jusqu'à François I^{er}, s'attirer la sympathie de l'Islam. Son représentant le plus autorisé, la Turquie d'hier et celle d'aujourd'hui, est à même, de par sa situation géographique, de par l'incontestable prestige qu'elle exerce sur tout l'Islam, de faciliter, dans une large mesure, la tâche de coopération et de rapprochement que le Gouvernement de la République semble s'être assigné comme but en Orient.

La Turquie, qui vient de prouver péremptoirement sa vitalité en réduisant à néant l'échaffaudage constantinien, est avant tout, Messieurs, faut-il vous le rappeler, un pays maritime et continental. Sa position unique, qui la met à cheval entre l'Europe et l'Asie, la rend maîtresse d'une situation toujours prépondérante. Contre de pareils atouts, la Grèce, pays essentiellement maritime, livré au bon vouloir d'une grande puissance navale, n'est pas en mesure d'opposer de sérieux titres de créances.

La question pour la France était donc bien simple : Pour équilibrer sa politique orientale, le Gouvernement devait choisir entre ces deux facteurs actuels : Turquie et Grèce.

Son choix n'était pas douteux. D'un côté, amitié séculaire, intérêts concordants, gages de puissance militaire, de l'autre, aléa sur toute la ligne pour ne pas dire davantage. Enfin, peut être serait-il prudent, devant le grand point d'interrogation qu'est aujourd'hui la Russie, de maintenir en forme cette Turquie qui a servi de tout temps de rempart à la ruée moscovite sur la Méditerranée ?

Ces vérités qui semblent si claires et si manifestes à la logique et au bon sens français, est-il possible qu'elles échappent longtemps au merveilleux sens politique de l'Empire Britannique ? Nous ne le croyons pas. L'Angleterre connaît le secret de profiter des leçons de l'expérience. Il est difficile qu'elle ne tienne pas compte de toute une situation et qu'elle agisse à l'égard de la Turquie comme en 1914. Car, contrairement à tous les documents diplomatiques publiés jusqu'ici, à toutes les thèses soutenues depuis la guerre, je suis en mesure d'affirmer et de démontrer que si l'Angleterre l'avait sincèrement voulu, en 1914, la Turquie ne se serait pas rangée aux côtés de l'Allemagne. Le cabinet de Londres a méprisé les ouvertures qui lui furent faites du côté turc.

C'est, je le répète l'hostilité de l'Angleterre, plus encore que l'emprise allemande, qui a jeté les Jeunes Turcs dans les bras de

l'Empire germanique. L'Angleterre a mésestimé le prix d'une action éventuelle de la Turquie aux côtés des Alliés. La supposant en état de décomposition et presque complètement anéantie par les guerres balkaniques, elle a cru ne pas devoir s'encombrer de ce qu'elle considérait être un « cadavre », avec l'arrière-pensée bien arrêtée, de le dépecer à son profit. Londres faillit ainsi entraîner la défaite des Alliés dont le succès pouvait être compromis par l'aide apportée par la Turquie à l'Allemagne et par l'embouteillage de la Russie, succès qui n'a été finalement assuré que grâce à la participation de l'Amérique, ce que l'Angleterre ne pouvait prévoir au début du conflit mondial.

L'Angleterre était donc décidée à en finir avec la Turquie, à y établir son hégémonie avec l'assentiment forcé des Turcs eux-mêmes. Son action à Constantinople, au moment de l'armistice s'est inspirée de ce même programme. Il consistait à créer un parti politique turc soumis entièrement à sa volonté et qui aurait sollicité de l'Angleterre elle-même, en même temps que du Conseil suprême, le mandat du Gouvernement de Londres sur l'Empire ottoman.

C'est là, je le rappelle, qu'il faut chercher les origines du mouvement nationaliste, lequel, pour échapper à cette emprise britannique, s'éloigne volontairement vers Angora.

Le manque d'unité de vues dans la politique anglo-française en Orient, avant la guerre, a fait le succès de l'Allemagne et a risqué de compromettre la victoire des armées alliées.

Le manque d'une même unité de vues au moment et après la conclusion de l'armistice a perpétué la guerre en Orient et donné lieu au conflit turco-grec.

Je ne cherche pas à établir des responsabilités mais j'ai continuellement eu l'impression que la France a agi avec lenteur.

Si, au lendemain de l'armistice, l'Angleterre s'était contentée de limiter le démembrement de la Turquie à la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, à l'internationalisation des Détroits, si elle n'avait pas ambitionné davantage pour elle et pour elle seule, si elle avait donné à la Turquie l'espoir de vivre une vie libre et exempte de continuelles immixtions étrangères, l'Angleterre se serait rapidement rallié les douze millions de Turcs. Elle ne se serait pas mis à dos 400 millions de musulmans. Elle n'aurait pas donné lieu à des différends avec son alliée la France, pour la plus grande satisfaction des Boches, différends, qui, quelquefois, ont pris le caractère d'une véritable tension des rapports. Elle ne nous aurait pas infligé le cruel spectacle de voir le sang continuer à couler de tant de malheureuses populations anatoliennes exaspérées par les calamités qui se sont abattues sur elles depuis 1908. En outre, nous n'aurions pas eu l'affligeant tableau de voir l'Angleterre, dont les

liens d'amitié avec la France devraient être indissolubles, mettre la main dans celle de Tino, alors que les soldats du roi de Grèce, rappelons-le, fusillaient ceux de la France en pleine ville d'Athènes au moment où les destinées mêmes du monde étaient en jeu.

En concluant un accord avec le Gouvernement d'Angora, la France s'est acquis les sympathies du monde musulman : elle a fait acte d'humanité, de haute politique et de sagesse, marquant ainsi sa volonté de voir se faire la pacification de l'Orient, sans laquelle la paix ne peut régner dans le reste du monde.

Cet acte devait naturellement indisposer l'Angleterre confiante à l'excès dans le succès des troupes de Constantin. Elle redoute en outre, disons-le franchement, un accroissement du prestige de la France en Orient, à son détriment, — ce qui est une erreur, — un resserrement de ces liens de sincère amitié et d'affection profonde que les Turcs, sans distinction, ont pour la France. La guerre n'a pu y apporter atteinte, car Turcs et..... Français savent bien qu'ils furent aux prises simplement par suite des rivalités anglo-allemandes.

Est-ce à dire que l'Angleterre soit fondée à protester contre l'accord d'Angora et est-ce de la faute de la France ou des Turcs, si le Foreign Office a tenu à suivre vis-à-vis de l'une et des autres une attitude si peu conforme à ses intérêts vitaux ? Le Gouvernement britannique méconnaît aujourd'hui ses propres intérêts de même qu'il les a méconnus en 1914 comme je l'ai exposé plus haut. Espère-t-il encore une nouvelle intervention des Etats-Unis pour le tirer de la mauvaise situation dans laquelle il se place en Egypte, aux Indes, dans toute l'Asie, etc. ?

On peut affirmer que la politique orientale de l'Angleterre dirigée par quelques hommes d'Etat dans une voie contraire à ses traditions, lui crée une situation intérieure de plus en plus difficile, dans son empire asiatique et africain, à cause de la solidarité musulmane qui s'y manifeste de façon intensive. Le panislamisme, messieurs, ce n'est pas Abdul-Hamid, ce ne sont pas les Jeunes Turcs, c'est l'Angleterre qui l'a créé en le combattant obstinément.

La Grande-Bretagne n'a pas intérêt à poursuivre contre la Turquie une politique d'hostilité systématique, violant ainsi les promesses solennelles et réitérées qu'elle a faites à ses sujets musulmans. Elle a suscité un sentiment anti-britannique tellement intense dans le monde islamique, aux Indes, en Afghanistan, dans le Turkestan, en Perse, au Caucase, etc., que bon nombre d'Anglais, justement émus de cette situation s'aperçoivent du danger qu'elle fait courir à tout l'empire britannique et s'efforcent d'agir en conséquence sur leur gouvernement. Il est permis de supposer que le bon sens commence à triompher de l'autre côté de la Manche, puisque nous avons lu dans les journaux de ces jours derniers que

le groupe parlementaire de la coalition gouvernementale a émis un vœu en faveur de la révision du traité de Sèvres.

MESSIEURS,

De l'exposé que je viens de vous faire, il ressort jusqu'à l'évidence que les intérêts considérables de la France et les intérêts vitaux de la Turquie se confondent, et que la défense du droit à l'existence du peuple turc équivaut à la sauvegarde du patrimoine moral et matériel de la France en Orient.

Ce que sont les intérêts français en Turquie, l'intérêt que la France aurait au maintien de la souveraineté intégrale turque, comment ces intérêts se trouveraient lésés ou favorisés par la prédominance grecque, vous pouvez maintenant en juger. On peut, en thèse générale, affirmer que la solution à donner à la question d'Orient au point de vue français est bien celle qui convient aussi au point de vue de l'intérêt mondial. La France, en effet, tout en voulant maintenir ses droits traditionnels en Turquie ne poursuit pas une politique personnelle et égoïste. Elle laisse place à la concurrence économique des autres nations. Et l'on sait par expérience, que le seul reproche que l'on puisse faire à la France est d'être trop insouciant, trop négligente de ses intérêts personnels. La question de la conciliation des intérêts grecs et turcs revient à la question de la conciliation des intérêts anglais et français. C'est à la diplomatie française et anglaise de trouver un terrain d'entente. Il conviendrait pour cela que la France obtienne de la Turquie — et elle l'obtiendra aisément, — l'assurance que sa politique n'aura jamais de pointe tournée contre l'Angleterre.

Admirateur du peuple britannique, malgré les erreurs de sa diplomatie, **convaincu que l'entente franco-anglaise est plus que jamais indispensable à la paix du monde**, je forme un vœu : que les Anglais soient plus justes à l'égard des Turcs et que, d'accord avec la France, ils adoptent envers eux une politique bienveillante que les Turcs ont largement méritée par un héroïsme que l'humanité entière doit admirer ; car, malgré tous les défauts dont on les accable, tous les crimes qu'on leur reproche et qui trouvent leur cause dans les ambitions démesurées de certaines puissances, les Turcs ont droit à la vie. Ils ont démontré ce que peut une poignée de patriotes luttant pour que soit proclamée devant la conscience universelle leurs droits à l'existence, leurs droits d'indépendance politique et économique.



Comité " France-Orient "

CONDITIONS D'ADMISSION

EXTRAIT DES STATUTS

— Le Comité "**France-Orient**" est essentiellement un Centre d'action et de propagande française pour tous les pays orientaux.

Il fait appel à tous les concours, notamment à celui de la presse ; se met en rapports avec les Missions temporaires et permanentes ; crée un *Cercle d'Etudes orientales*, organise des *Conférences*, *Auditions*, *Expositions* et *Congrès* ; suscite, en un mot, toutes manifestations françaises dans les principaux Centres d'Orient.

— Il ne poursuit la réalisation d'aucun bénéfice. Le produit des cotisations est entièrement employé à la diffusion de son programme.

— Il se compose d'un *Conseil de Patronage*, d'un *Conseil de Direction* et de *Propagande* comprenant des *Membres français* :

Honoraires et *Promoteurs* (sans cotisation).

Titulaires (50 francs par an), *Adhérents* (25 francs par an),

Actifs et *Correspondants* (concours effectif).

Par dérogation aux Statuts de 1913 et par décisions spéciales des Assemblées générales du 2 février 1920-21, il est créé deux autres classes réservées aux *Orientaux* de marque et d'action amicale, dits :

Membres Donateurs Etrangers (100 francs par an minimum), et *Membres Promoteurs* ou *Correspondants Etrangers* (concours effectif ou souscription facultative).

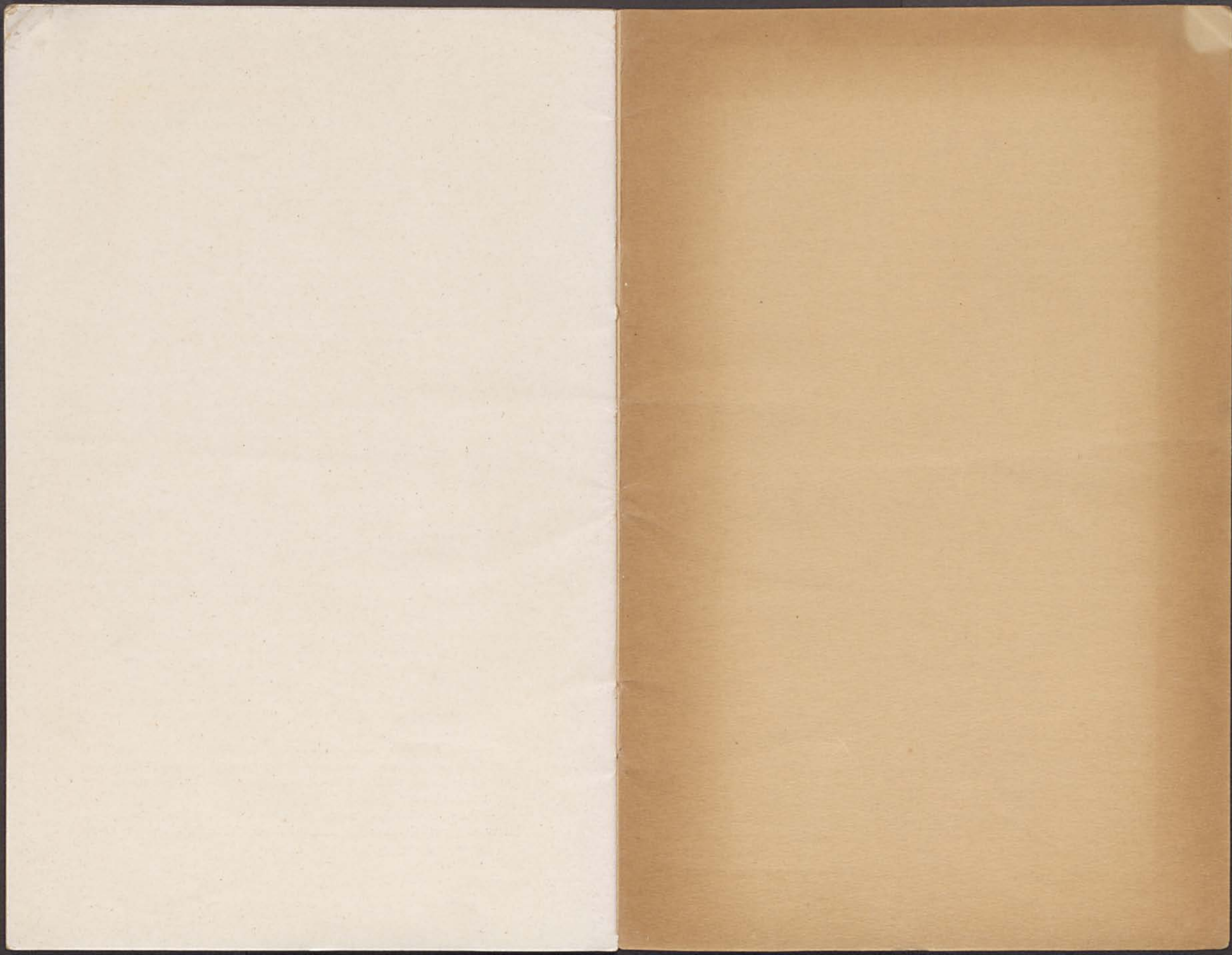
Le titre de *Membre Perpétuel* est conféré aux Souscripteurs effectuant pour le rachat de toutes cotisations, un versement unique de 500 francs.

— Le droit d'admission spécial à la *Section Economique* pour toute participation conférant également le titre de *Membre perpétuel* est fixé à *Mille francs* pour les Sociétés collectives et à *Cinq cents francs* pour les Adhérents indépendants.

Une réduction de 25 % pour leur publicité et une annonce *gratuite* d'un seizième de page dans la Revue "*France-Orient*" sont en outre réservées *pendant un an* aux Sociétés collectives et *pendant six mois* aux Adhérents indépendants.

— Pour être Membre du Comité aux divers titres ci-dessus, il suffit d'être présenté par deux parrains au *Bureau du Conseil* qui propose la candidature en Assemblée ordinaire après enquête et ratification des conditions prévues.

— Tous les Membres participent de droit à tous les avantages, interventions et Réunions de Comité "**France-Orient**".



..... POUR LE

Croissant - Rouge

CETTE Brochure est mise en vente au profit des œuvres du Croissant-Rouge, institution semblable à celles des Croix-Rouges dans les pays européens. — Relever ici les charges écrasantes qui pèsent sur le Croissant-Rouge, qui doit soulager des infortunes sans nombre qui accablent le peuple turc depuis 15 ans, me paraît superflu. — La France, si cruellement et si injustement atteinte pendant quatre années de guerre, peut facilement s'en rendre compte. — Nul peuple d'Orient ne se débat autant que le peuple turc dans les affres de la misère, de la maladie et des massacres systématiques. Nul peuple sur terre n'a eu à subir si longtemps un tel calvaire. — Aussi, est-ce avec confiance que nous osons solliciter votre obole pour le Croissant-Rouge. —

.....

ADRESSER MANDATS OU CHÈQUES
à M^{me} S. Gourdj, 1, Rue Piccini, Paris-16^e

Des Presses de Joë Bridge
224, Rue de Rivoli - Paris

Les Revendications Turques

La Guerre Turco-Grecque
et la Question de Smyrne

La Politique de l'Angleterre en Orient

L'Accord d'Angora

Les Intérêts Vitaux de la France

CONFÉRENCE

faite au

COMITÉ "FRANCE-ORIENT"

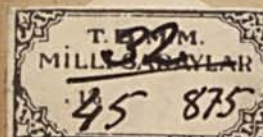
le Mercredi 4 Janvier 1922

par

SALIH GOURDJI

PRIX : 5 Francs

Des Presses de Joë Bridge
224, Rue de Rivoli - Paris



Nota. — Le produit de la vente de cette brochure est
destiné au Croissant-Rouge. Prière d'en adresser le
montant à Mme S. GOURDJI, 1, rue Piccini, Paris (xvi^e).